

DÉCISION

Confiant la permanence de direction du Centre Régional des Œuvres Universitaires et Scolaires (Crous) de Paris à Monsieur Denis PEETERS

Période du 10 août 2026 au 14 août 2026

Le Directeur général du Crous de Paris,

- VU le Code de l'Education, et notamment son article R822-13,
- VU le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires
- VU l'arrêté ministériel du 15 janvier 2021 nommant Monsieur Thierry BÉGUÉ, directeur général du Crous de Paris à compter du 23 janvier 2021
- VU l'arrêté ministériel du 1^{er} janvier 2006 affectant Monsieur Denis PEETERS, au Crous de Paris

Décide:

Article 1 : La permanence de Direction du Crous de Paris durant la période du lundi 10 août 2026 au vendredi 14 août 2026 est assurée par Monsieur Denis PEETERS, Directeur Juridique

Article 2 : Il est donné délégation de signature à Monsieur Denis PEETERS pendant la période du lundi 10 août 2026 au vendredi 14 août 2026 et, après en avoir au préalable informé le Directeur Général ou la Directrice Adjointe du Crous de Paris, pour signer :

- Les engagements de dépenses (hors marché global) ;
- Les bons d'allocations immédiates, dites de dépannage, destinés aux étudiants parisiens dans la limite d'un plafond de deux cents euros (200€) conformément à la réglementation et à la politique du Crous de Paris arrêtée en commission des aides spécifiques d'urgence ;
- Les aides financières d'urgence pour les personnels de l'établissement dans la limite d'un plafond de huit cents euros (800€) ;
- Les dépôts de plainte au nom du Crous de Paris.

Article 3 : La délégation de signature visée à l'article 2 de la présente décision ne peut pas être subdéléguée.

Article 4 : La présente décision est valable uniquement pour la période du lundi 10 août 2026 au vendredi 14 août 2026

Article 5 : La Directrice Adjointe du Crous de Paris est chargée de l'exécution de la présente décision.

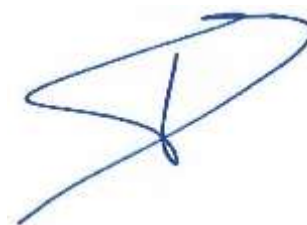
Fait à Paris, le 22 juillet 2026

La directrice adjointe
du Crous de Paris

A blue ink signature consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

Frédérique FOREST

Le directeur général
du Crous de Paris

A blue ink signature featuring a large, stylized 'T' shape with a vertical line intersecting it, and a long horizontal stroke at the bottom.

Thierry BÉGUÉ